

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 24 mars 2021**

Le mercredi 24 mars 2021, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Stéphane Ginevra, Maire.

Présents : Stéphane Ginevra, Guy Vernet, Martine Duffaud, Annick Malbrain, Pierre-François Léonard, Camille Sanchis, Gilles Helft et Romain Poyet

Excusés : Marion Gros-Dumoulin et Guillaume Domecq **Absent** : Jean-Paul Carlier

Public : un habitant de Chirols

Secrétaire de séance : Pierre-François Léonard

Ordre du jour :

1. Délégations internes validation + délégation pour le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)
2. Question d'habitant à propos d'un muret tombé
3. Cimetière - Monument aux morts - LAMY Léon
4. Embauche nouvel agent
5. Point atelier eau assainissement
6. Maison de l'Image, cinéma en plein air
7. Demande de subvention : ADAPEI et Croix-Rouge
8. Murets route de Sainte Marguerite
9. Garages communaux
10. Calades
11. Autorisation domaine public (RISTORI - CHAPOTAT)
12. DUP (Déclaration d'Utilité Publique) pour Éco-Quartier et parking Salle Polyvalente (Accès PMR : Personne à Mobilité Réduite)
13. Position de Chirols sur la prise de compétence « Mobilités »
14. Point sur notre organisation

1. Validations des délégations internes

L'attribution des délégations internes avait été effectuée mais pas validée par délibération. Pour rappel, les voici :

- **Préparation et suivi des différents budgets et fiscalité** : titulaire Gilles Helft, suppléants Jean-Paul Carlier et Martine Duffaud
- **Urbanisme** : titulaire Camille Sanchis, suppléant Marion Gros-Dumoulin
- **Environnement, gestion des risques et forêt** : titulaire Jean-Paul Carlier, suppléant Guillaume Domecq

- Suivi des travaux, marchés publics, délégation des services publics, voiries, recensement/adressage/signalétique, éclairage public : titulaire Guy Vernet et suppléants Guillaume Domecq, Martine Duffaud
- Culture, sport, loisirs et vie associative : titulaire Gilles Helft, suppléant Romain Poyet
- Vie économique et emploi : titulaire Romain Poyet, suppléant Camille Sanchis
- Action et aide sociale, enfance et jeunesse : titulaire Marion Gros-Dumoulin, suppléant Gilles Helft
- Gestion du patrimoine, entretien, sécurité des bâtiments communaux, location des bâtiments communaux : titulaire Guy Vernet, suppléants Pierre-François Léonard, Capucine Malbrain, Martine Duffaud
- Communication, informatique et télécommunication : titulaire Pierre-François Léonard, suppléant Guillaume Domecq

Nous avons ajouté une délégation pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour laquelle le titulaire est Guillaume Domecq.

Accepté à l'unanimité.

2. Question d'habitant à propos d'un muret tombé

Un habitant de Chirols est venu nous signaler qu'un bout de mur (2m sur 2m50) lui appartenant (2m sur 2m50) est tombé dans un fossé le long d'une voie communale.

Il demande comment la mairie peut l'aider, à dégager le fossé d'une part et à éventuellement remonter le muret d'autre part.

La mairie prête le camion pour libérer le fossé.

Ensuite, on va étudier la possibilité d'une demande de subvention auprès du PNR. Ou bien orienter cet habitant vers l'organisation de chantier participatif car la mairie ne peut prendre en charge financièrement ces travaux.

3. Monument aux morts

Suite à une erreur de lieu de naissance sur le registre des morts de 1939-1945, la mairie de Chirols n'a jamais reçu la mention « mort pour la France » concernant Mr Léon LAMY pour son inscription sur le monument aux morts. Nous pouvons corriger cet oubli.

Accepté à l'unanimité.

Les modalités et le coût de l'ajout de ce nom sont à l'étude.

4. Embauche nouvel agent

A ce jour 5 candidats se sont faits connaître. L'annonce est valable jusqu'au 13 avril. Nous nous réunirons le 14 avril et donneront réponse aux candidats le 15 avril au plus tard.

5. Point atelier eau assainissement

Gilles souligne que dans les conditions actuelles, l'atelier est au point mort. Stéphane précise qu'il n'y a pas d'urgence (échéance en 2026), mais que beaucoup de questions se posent chez les habitants et qu'il faudrait leur apporter des éléments de réponses, afin de les inviter à y réfléchir et prendre des décisions au sein de l'atelier projet.

Il faudrait en préalable inviter Jean Pascal (président du SEBA) à une réunion publique pour répondre à ces questions : en plein air ?

6. Cinéma en plein air

La Maison de l'image propose de venir faire une projection en plein air sur la commune de Chirols cet été. La séance est de 4 à 6 euros par personne. L'association estime rentrer dans ses frais à partir de 100 spectateurs. Elle demande à ce que la municipalité se porte garante au cas

où ce quota ne serait pas atteint, et paie le manque à gagner. La publicité pour l'événement serait à notre charge aussi.

Plusieurs lieux de projection ont été envisagés ; dans le cas où cela aurait lieu au sein du Moulinage, espace privé, il faut creuser la question de la sécurité sur le site et de la responsabilité.

Accord de principe à l'unanimité.

7. Demande de subvention : ADAPEI et Croix-Rouge

Un débat est lancé sur l'opportunité et la pertinence de subventionner des associations œuvrant dans des domaines où l'on constate un désengagement de plus en plus important de l'État.

Vote pour accorder des subventions :

ADAPEI : 1 pour (Romain), 2 abstentions (Camille, Guy) , 5 contre

Croix-Rouge : 1 pour (Romain), 1 abstention (Camille) , 6 contre

Demande rejetée

La discussion doit se poursuivre pour arrêter un positionnement ferme sur l'accord ou non de subventions sollicitées, de manière générale.

8. Murets route de Sainte Marguerite

Des gens font tomber volontairement les pierres de ces murets. Les agents vont bientôt les rétablir.

9. Garages communaux

On a constaté la présence de rats dans les garages communaux, sûrement attirés par de la paille et graines stockées là. Cela oblige à reconsidérer l'organisation de ces garages, notamment par rapport aux autres utilisations qui peuvent en être faites : marché, vide-grenier, stockages divers...

Il a été décidé de réserver les 3ème et 4ème garages à l'usage exclusif des agents, en cloisonnant entre le 2ème et le 3ème. Le camion pourra être garé dans le 2ème garage, sauf les jours de marché où il pleut.

10. Calades

On constate que des motos empruntent parfois certaines calades du village (notamment au Fez). Une proposition est faite de mettre un panneau d'interdiction à leur entrée. Une objection est faite indiquant que cela engagerait une dépense inutile dans la mesure où la circulation sur ces calades par des véhicules à moteur est de toutes manières interdite par la loi.

Il est alors proposé de procéder à une verbalisation en cas de récidive.

11. Autorisation domaine public

Il y a eu accord de rétrocessions de chemins publics au bénéfice de deux habitants de Chirols. En attendant que celles-ci soient rendues effectives auprès d'un notaire, ces personnes souhaiteraient engager des travaux et nous demandent une autorisation provisoire pour le faire.

Vote : 1 abstention (Gilles) 7 pour

Demande acceptée.

12. Déclaration d'Utilité Publique pour l'Éco-Quartier et le parking de la Salle Polyvalente

Dans le cadre du PLUI, la DDT nous a dit que la mise en œuvre du projet d'Éco-quartier serait facilitée si nous pouvions régler les problèmes de zonage (notamment avec l'obligation de mettre en place une distance de 30 m (voire 50 m) de protection incendie) et apporter la preuve que les travaux (défrichage) pourraient être engagés. Pour cela, il faut que la municipalité soit effectivement propriétaire des terrains concernés.

Une manière de s'en assurer serait de faire une Déclaration d'Utilité Publique pour acquérir les terrains qui nous manquent et que les propriétaires actuels ne sont pas enclins à nous vendre.

Il est proposé de faire un courrier aux propriétaires des parcelles concernées pour les informer de cette démarche de DUP et leur donner la possibilité de vendre avant d'être expropriés.

La DUP, plus générale, concernerait en plus de la zone 2AUf de l'éco-quartier, la piste d'accès pour désenclaver les maisons de l'arrière du bourg et également la zone réservée prévue pour le parking au Sud-Est de la Salle Polyvalente (parking qui permettrait enfin un accès aux Personnes à Mobilité Réduite à cet espace).

Vote pour l'envoi de cette lettre : 1 abstention (Capucine) 8 pour

Proposition acceptée.

13. Position de Chirols sur la prise de compétence « Mobilités »

La compétence, jusque là régionale, concernant les transports est susceptible de passer à la Communauté de Communes prochainement. Ce qui pourrait nous rendre un peu plus autonomes sur beaucoup de projets, jusqu'alors « bloqués » par la Région (notamment celui de rendre certaines voies de la commune cyclables).

On demande à la municipalité de Chirols de se prononcer pour que la ComCom prenne cette compétence.

Vote : 1 abstention (Pierre-François) 8 pour

Demande acceptée.

14. Point sur notre organisation

Romain nous interpelle sur le décalage de plus en plus marqué entre notre intention de mettre en place des Commissions Techniques Permanentes, où les habitants devaient avoir un rôle décisionnaire affirmé, et notre fonctionnement actuel, en Conseils Municipaux exclusifs.

Pierre-François souligne qu'en conseil, nous sommes amenés de plus en plus à statuer sur des urgences imposées par des instances hors-commune. Stéphane signale que le temps imparti aux conseils est insuffisant pour traiter de ces questions et des questions locales en profondeur. Il propose de mettre en place des réunions de travail plus régulières pour y pallier. Camille propose de réduire les délais entre chaque conseil municipal à 3 semaines (plutôt qu'un mois).

La situation sanitaire contraint beaucoup la possibilité d'une mise en place effective de notre projet municipal participatif. Afin de compenser ce manque, il est proposé de renforcer la communication sur les ateliers en cours. Cela fera l'objet d'une réunion prochaine de la commission du même nom.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 14 avril à 18h à la Salle polyvalente